



## PROCEDURE CIVILE ET DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE

Procédures *spéciales* devant la cour d'appel et droit de la famille

**MARDI 15 FEVRIER – de 18 heures à 20 heures**  
Cette conférence se tiendra uniquement en visio-conférence

Durée totale 2 heures

Animée par :

**Fadela Houari**

Avocate au Barreau de Paris,  
Membre du conseil d'administration de l'IDFP

**Emmanuelle Chaillie**

Avocate au Barreau de Paris,  
Membre du conseil d'administration de l'IDFP

**Oriane DONTOT**

Avocate près la cour d'appel de Versailles,  
Associée du cabinet AARPI JRF Avocats,  
Responsable du département Famille,

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Jour fixe, premier président, déferé, autant de procédures spécifiques et d'articulations complexes de compétences entre la ou le conseiller.e de la mise en état et la ou le Premier.e président.e, dont certaines peu usitées en droit de la famille alors pourtant qu'elles sont indispensables à la bonne gestion d'un dossier, l'absence de maîtrise de ces processus pouvant entraîner de graves conséquences pour nos clients ainsi que notre responsabilité professionnelle.

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

La conférence proposée a pour but d'en rappeler les règles et les applications.

## PRESENTATION ET PROGRAMME DETAILLE

Introduction

- Bref rappel de l'actualité jurisprudentielle sur la caducité ou l'irrecevabilité de l'appel
- Articulation des compétences entre la ou le conseiller.e de la mise en état et la ou le Premier.e président.e

1. Les différentes procédures devant la ou le Premier.e président.e

- Procédure de droit commun (jour fixe, suspension exécution provisoire, référé classique)
- Procédures spécifiques au droit de la famille

2. Déferé

Conclusion

## PUBLIC ET PREREQUIS

Avocats

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Pour les participants en distanciel :

Un lien sera envoyé 3 jours avant la réunion

**L'inscription est ouverte jusqu'au jeudi 10 février.**

## MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Questionnaire d'évaluation des acquis

## FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en visioconférence  
Type de pédagogie : Expositive

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous contacter en cas de besoin d'accessibilité particulier pour un participant

\*\*\*\*\*

### TARIF

Adhérent IDFP : 48ttc (40€ht – TVA 20% - 8€)  
Non adhérent IDFP : 96€ttc (80€ht – TVA 20% - 16 €)

Inscription et Règlement en ligne - Référence à indiquer : IDFP.15. 02.2022  
<https://www.institut-dfp.com/paiement-en-ligne.htm>

Ou par chèque à l'ordre de IDFP – à l'adresse IDFP 27 rue Duret 75016 PARIS

En indiquant :

Nom/prénom .....

Adresse : .....

Mail : .....

[institut@institut-dfp.com](mailto:institut@institut-dfp.com) – [www.institut-dfp.com](http://www.institut-dfp.com)